



## Garantie inexistante fin de série ?

-----  
Par Areski

Bonjour et merci pour l'existence de ce forum !

J'ai acheté il y a quelques mois un sommier chez Bxxxxxt qui a flanché au bout de 2 mois, le bois a craqué et il menace chaque jour un peu plus de s'effondrer (de 50 cm de haut, certes).

Quand je les ai contactés pour signaler le problème et envisager un échange/remboursement, on m'a dit que ce n'était pas possible car le produit était une fin de série qui n'a donc pas de garantie.

Je m'interroge sur la légalité de cette démarche... Pourriez-vous m'en dire plus svp ?

Merci

-----  
Par morobar

Bonjour,  
Moi je ne m'interroge pas.  
La garantie reste due du premier au dernier produit de la ligne.

-----  
Par chaber

bonjour

garantie de conformité

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18954>

-----  
Par kang74

Bonjour

Si vous avez acheté ce produit auprès d'un professionnel et que vous êtes un particulier vous bénéficiez bien de la garantie légale de conformité .

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11094>]<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11094>  
[/url]

Vous trouverez un modèle de mise en demeure à envoyer en recommandé avec votre copie du justificatif d'achat .

Vous mettez en copie à la DDPP de votre département

-----  
Par janus2

Quand je les ai contactés pour signaler le problème et envisager un échange/remboursement, on m'a dit que ce n'était pas possible car le produit était une fin de série qui n'a donc pas de garantie.

Bonjour,  
Probablement encore une confusion (volontaire ?) entre garantie contractuelle et garantie légale de conformité. Il faut insister sur une demande de prise en charge en garantie légale de conformité.

-----  
Par Areski

Bonjour,

Merci à tous pour vos réponses ! J'ai repris contact avec le magasin et vous tiendrai au courant de leur réponse.

-----  
Par Areski

Bonjour,

Désolé de vous donner réponse après tant de temps. Il m'a fallu beaucoup d'énergie avant d'avoir gain de cause, mais ça a marché. Merci à tous pour vos conseils avisés.

-----  
Par kang74

Bonjour,

Merci pour votre retour .